

Confédération des retraités : un besoin crucial de reconnaissance

Ouest France

Héric - Modifié le 29/03/2016 à 04:01 | Publié le 27/03/2016 à 00:59



Trois questions à...

Pierre Erbs, secrétaire général de Générations mouvements et président de la Confédération française des retraités (CFR),

Générations mouvements, ce sont 10 000 adhérents en Loire-Atlantique. Pour son assemblée générale, jeudi prochain à Héric, Pierre Erbs, au-delà de la place des retraités dans la société, traitera du manque de reconnaissance dont souffre la CFR, pourtant forte de 1,5 million d'adhérents de retraités du privé et du public

Quel est votre rôle ?

La défense des intérêts des retraités et de leur place dans la société, en assurant leur représentation dans les instances de décision. En 2015, la CFR a travaillé sur plusieurs projets, dont le volet maintien à domicile de la loi d'adaptation de la société au vieillissement (ASV). La reconnaissance du rôle d'aidant familial est jugée favorablement. L'exigence d'un accès pour tous aux soins de qualité, avec l'évolution des assurances complémentaires, sera évoquée, tout comme la fiscalité, avec les conséquences de la suppression de la demi-part des veufs, pour n'en citer que quelques-uns.

Quelles sont vos inquiétudes ?

La pérennité des retraites de base et des complémentaires n'est pas assurée. Sur ces dernières, un accord en trompe-l'oeil a été trouvé, mais il faut savoir que ce sont les retraités qui supporteront une grande part de l'effort dans les années à venir. Nous avons été parmi les rares à dénoncer l'accord Arrco-Agirc, qui ne règle les problèmes qu'à court terme et qui n'est supporté que par les salariés du privé.

Vos projets ?

Nous voulons être reconnus par les pouvoirs publics comme interlocuteurs véritables, au même titre que les syndicats par exemple. Il existe une coupure entre nous et le monde syndical, c'est un fait. Nous voulons donc obtenir une reconnaissance officielle, en allant à la rencontre des élus. Une proposition de loi a été déposée dans ce sens.

Nous devons aussi nous remettre en cause. Une réflexion va s'engager pour cela. Sans préjuger du résultat je souhaite pour ma part avancer sur deux points, la régionalisation de la CFR et la communication interne et externe. Cette reconnaissance n'est pas un besoin de satisfaction, mais une exigence d'accéder aux lieux et instances où se traitent les questions relatives aux retraités. Il est paradoxal qu'aujourd'hui, une fraction importante de la société civile - 17 millions de retraités - ne puisse faire valoir directement ses propositions et revendications